

nombreuse, et à laquelle on a vu s'unir avec édification un grand nombre d'hommes de tout âge et de tout rang. D'après un rescrit spécial de S. S. en date du 17 mars, et par une faveur insigne, cette communion générale, quoique faite la veille de l'ouverture du temps pascal, suffisait pour l'accomplissement du précepte de la part de tous les voyageurs français et autres d'au-delà des Alpes qui avaient suivi les exercices ; et la même grâce a été étendue à tout le temps de Pâques en faveur des mêmes voyageurs qui n'avaient pu prendre part à la communion générale.

—L'archiduchesse Marie-Louise de Parme a, par un décret en date du 20 mars, rétabli dans ses Etats l'ordre des Jésuites, et autorisé l'institution d'un couvent des Jésuites à Parme. Il a été en même temps décidé que l'on rendrait à l'ordre l'instruction secondaire et les établissements préparatoires philosophiques.

## FRANCE.

—M. Manglard, curé de Saint-Eustache, à Paris, est nommé évêque de Saint-Dié.

Mgr. l'évêque de Cap, dont l'état de santé motive cette translation, est nommé évêque de Verdun.

M. Déperly, vicaire-général de Mgr. l'évêque de Belley, est nommé au siège de Cap.

M. Fabre des Essarts, vicaire-général-capitulaire de Blois, est nommé évêque de cette ville.

M. Buisson, archevêque de la métropole de Toulouse, est nommé évêque de Limoges.

—Mgr. Casanelli d'Isria, évêque d'Ajaccio, est arrivé à Paris.

—Mgr. Diaz Merino, religieux de l'ordre des Dominicains, et évêque de Minorque, vient de mourir à Marseille dans sa 72<sup>e</sup> année.

—Plus de 50 frères des écoles chrétiennes viennent de se rendre à Fontevault, où ils sont appelés par le gouvernement qui a obtenu du supérieur-général de l'ordre de leur remettre la libre et entière administration de cette maison de détention, ainsi que cela se pratique à Nîmes.

**Clôture de la Retraite Pascale à Notre Dame.**—On vante la beauté et la solennité des cérémonies de la semaine-sainte à Rome, et on a raison : mais tout ultramontains que nous soyons, nous n'hésitions pas à déclarer que, sans le moment où le Souverain Pontife donne la bénédiction apostolique, du haut de la basilique vaticane, au peuple assemblé sur la place St. Pierre, rien à Rome n'approche de la tour hante et solennelle beauté du spectacle que présente la métropole de Paris le matin du saint jour de Pâques. Nous y convions sans crainte tous ceux qui doute encore de la vitalité du catholicisme : rationalistes ou phalanstériens, électriciens ou anglicans ; qu'ils viennent y voir comment les enfans de la vieille Eglise romaine savent confesser et honorer leur Dieu ; et si leur cœur n'est pas complètement dépravé, leur intelligence complètement aveuglée, ils avoueront qu'on chercherait en vain ailleurs une démonstration plus évidente de l'empire d'une croyance sur des âmes humaines.

Samedi au soir, le R. P. de Ravignan avait terminé la retraite qu'il prêchait depuis huit jours à la foule nombreuse qui remplissait la métropole, par l'éloquente exposition de la parabole de l'enfant prodigue, et en conviant ses auditeurs au banquet du lendemain. Dimanche, de grand matin, la vaste nef était déjà comblée par les flots de Chrétiens, tous réconciliés avec Dieu et attendant le pain des forts. Le R. P. de Ravignan a célébré la messe au maître autel. Au moment voulu, le curé de Notre Dame, M. l'abbé de Guerry placé à la tribune de l'épître, d'une voix mâle et retentissante, récite le *confiteor* au nom de cette armée fidèle. Plus de deux mille hommes, aussi silencieux que les enfans des Frères Ignorantins, s'approchent lentement et par ordre des deux autels où Mgr. l'Archevêque de Paris et le R. P. Ravignan administraient la communion. Le défilé des communicants a duré une heure et un quart, pendant lesquels la sainte Eucharistie a été distribuée sans un instant d'interruption. Dans ces longues files qui s'avancèrent les mains jointes et les yeux baissés, vers la sainte-table, le spectateur étonné pouvait contempler le plus admirable mélange de tous les rangs et de tous les ordres que présente la société chrétienne. Là passaient, les uns après les autres, vieillards et jeunes gens, gentilshommes et plébéiens, marquis du faubourg Saint Germain et élèves de l'école Polytechnique, députés du juste-milieu et aristes républicains, militaires et magistrats, professeurs et étudiants, l'Anglais revenu à la foi de ses pères et le généreux Polonais confessant cette même foi au milieu des amertumes de l'exil, tous confondus dans la sainte égalité de la prière, de l'humanité et de la paix chrétienne, tous fraternisant devant Dieu dans le banquet de son amour. De grosses larmes mouillant sans cesse les patènes sur lesquelles s'inclinaient ces têtes courbées par l'amour. Pendant que ces deux mille hommes qu'aucune ambition humaine, aucun intérêt terrestre ne pouvaient guider, fuyaient ainsi aux pieds le respect humain pour obéir publiquement à la loi de l'Eglise, leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs, recevaient à l'autel du fond le même sacrement. Le soleil, s'élevant graduellement derrière le chevet de la vieille métropole projetait ses rayons à travers les grandes fenêtres du chœur sur cette bienheureuse assemblée ; et certes, en ce grand jour, il n'a éclairé nulle part un spectacle plus digne des regards de Dieu et des hommes.

La messe terminée et la bénédiction pontificale donnée, le R. P. de Ravignan est remonté en chaire ; et retrouvant, par le bonheur dont son cœur était inondé, cette énergie qui semblait devoir être épuisée par ses labeurs apostoliques, il a fait à ces enfans qu'il venait de conduire à leur Dieu les adieux d'un père et d'un ami. Jamais son éloquence n'avait été plus ins-

pirée, plus entraînée. On a pu juger, à ses conseils, qu'il connaissait dans l'assemblée un grand nombre de nouveaux convertis. Tous les yeux étaient remplis de larmes, tous les cœurs palpitaient de reconnaissance et de bonheur. Toute cette foule ne formait qu'un seul corps : *perindè ac cadaver!*

Tout cela se passait en plein jour, au milieu de Paris, à égale distance de la Chambre des Députés et du Collège-de-France. Tout cela est l'œuvre d'un de ces Jésuites contre lesquels MM. Isambert et Dupin, Michelet et Quinet ont lancé depuis un an tant de calomnies, tant de sarcasmes et tant de menaces.

Honneur donc au Jésuite à la fois si éloquent et si exact, si tendre et si fort qui a su maîtriser toutes ces âmes si diverses, les façonner pour l'œuvre de Dieu, les jeter toutes dans le moule de la pénitence et de l'humilité ; toujours *perindè ac cadaver!*

Honneur aussi au Pontife qui a su si généreusement maintenir la liberté de la chaire évangélique dans sa métropole, en y faisant monter ces Dominicains, ces Jésuites proscrits par tous les despotismes !

Quoi qu'il arrive, la création de ces retraites métropolitaines dont la quatrième vient de se terminer si heureusement suffirait pour jeter sur son pontificat un éclat aussi pur que durable.

—Le Jeudi-Saint, un jeune musulman a reçu à la cathédrale de Marseille, des mains de Mgr. l'évêque, le sacrement de baptême. Cette abjuration est d'autant plus méritoire que ce jeune homme appartient à une famille riche, et qu'en vertu de l'acte qu'il vient d'accomplir, la loi de son pays le dépouille à l'instant même de tous ses biens.

## ANGLETERRE.

—Il paraît depuis une année, à Londres, une revue mensuelle dont le nom dit tout d'abord l'importance. On sait le rôle qu'a joué dans le monde politique le recueil portant le titre de *Portfolio*. La revue dont nous parlons aujourd'hui est une nouvelle série de ce précieux recueil, qui contribuera si puissamment à révéler à l'Europe la politique des cours du Nord et les périls que lui préparait en particulier la diplomatie russe.

Le nouveau *Portfolio* est rédigé dans le même esprit que l'ancien ; il paraît sous la direction de l'habile publiciste à qui l'on doit les précieuses révélations du *Portfolio* de 1836, révélations qui faillirent avoir pour conséquence de faire éclater entre la Russie et l'Angleterre des mésintelligences qui auraient compromis la paix du monde.

Les questions de politique générale ne font pas perdre de vue au *Portfolio* les grandes questions que soulève la situation intérieure de l'Angleterre. Les premières et les secondes sont traitées par ses rédacteurs à un point de vue aussi élevé qu'impartial. Dans un article où l'auteur se demande si l'Eglise anglicane est entachée d'Erastianisme, nous lisons les lignes suivantes, précieuses à recueillir de la plume d'un protestant et d'un écrivain qui professe sans doute le culte que les lois appellent national :

« La souveraine d'Angleterre est chef de l'Eglise anglicane ; mais il ne s'agit pas de là que le grand-prêtre soit roi. Cette attribution n'a pas pour effet de rendre l'Etat religieux, mais de rendre l'Eglise mondaine.

« Sous Henri VIII, une loi décréta que le Roi serait regardé comme le chef suprême de l'Eglise d'Angleterre. Le clergé crut cependant devoir faire ses réserves, et, dans la convocation de Cantorbéry, il déclara : « Nous reconnaissons que Sa Majesté est le seul protecteur et suprême seigneur de l'Eglise d'Angleterre, et (autant toutefois qu'il est légitime suivant la loi du Christ) qu'il en est aussi chef suprême. » Le sens que l'Eglise attachait à la qualification de chef suprême est dévoilé dans le 27<sup>e</sup> article de l'acte de conformité, où il est dit : « Les princes gouverneront les Etats et sujets qui leur sont confiés par Dieu, qu'ils soient ecclésiastiques ou laïques, et ils écarteront par l'épée les gens malintentionnés et méchants.

« L'Eglise reconnaissait ainsi dans le Roi le chef de l'Etat seulement, et ne voyait pas en lui, comme s'appliquant à l'Eglise, ce caractère qui appartient à l'expression métaphorique *chef-tête*, qui est le principal organe, le réservoir de toutes les connaissances, la source de tout jugement. C'est là cependant, ce qui était réclamé par le Parlement pour le Roi, quand il le déclarait chef suprême de l'Eglise. Le clergé n'osa cependant pas s'élever contre cette prétention ; il se borna seulement à en éluder les conséquences par des réticences. Le clergé répudia l'intervention de l'autorité temporelle dans le gouvernement de l'Eglise, et le gouvernement civil imposa à l'Eglise, l'obligation d'obéir à l'autorité civile du Roi, non-seulement en matières de doctrines, mais dans les questions qui affectent le caractère, l'intégrité et l'indépendance des dépositaires de l'enseignement de l'Eglise, des auteurs de sa constitution morale et politique ; nous parlons des prélats qui sont en même temps gouverneurs de l'Eglise et barons de l'Empire. Ces hommes qui s'étaient toujours posés comme les boulevardiers du bon droit, aussi bien que de la foi, contre toutes les oppressions et tous les usurpations, étaient, par ce changement, réduits, dans leur double caractère de prélats et de barons, à être des subordonnés du roi qui les élevait en dignité.

« Depuis ce moment l'Eglise a cessé d'avoir une existence comme corps politique, en entendant cette expression dans son vrai sens politique, c'est à dire chargé de veiller sur les lois et la justice de l'Etat, tout en exerçant sa puissance pour réprimer le mal chez ceux qui sont placés assez haut pour ne pouvoir être atteints par le contrôle des lois ordinaires.

« Ainsi fut détruite l'Eglise en tant qu'Eglise, du moment où on la plaça dans ce cercle vicieux où le grand-prêtre devenait roi et où le Roi déplaçait le grand-prêtre.... »